



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Texte sur les retombées de la recherche

# **Formation postsecondaire des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers : soutenir les jeunes et leurs familles et flexibiliser les pratiques des instituts de formation**

## **Auteures**

Isabelle Noël, maîtresse d'enseignement et de recherche, Département de formation à l'enseignement, Université de Fribourg, Suisse, [isabelle.noel@unifr.ch](mailto:isabelle.noel@unifr.ch)

Ariane Paccaud, lectrice, Département de formation à l'enseignement, Université de Fribourg, Suisse, [ariane.paccaud@unifr.ch](mailto:ariane.paccaud@unifr.ch)



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

### **Problématique**

Alors que l'école obligatoire en Suisse évolue progressivement vers une éducation inclusive (Noël et Rody, 2024), le domaine de la formation postsecondaire est à son tour amené à se transformer pour prendre en compte les besoins de chacune et de chacun (Schellenberger et al., 2020). En effet, plusieurs élèves bénéficiant de mesures d'aide à l'intégration disponibles depuis une quinzaine d'années dans le système scolaire suisse fréquentent désormais des écoles professionnelles, des entreprises formatrices, des gymnases et des hautes écoles ou universités, qui doivent de ce fait s'adapter. Bien que de nombreux établissements de formation postsecondaire disposent de chartes visant à tenir compte de la diversité, les pratiques effectives se matérialisent encore essentiellement sous la forme d'aménagements individuels pour des catégories de jeunes ayant un diagnostic (Ramel, 2018). À l'image de ce que décrivent Querrien et Caignon (2023) en contexte québécois et français, les pratiques s'inscrivant dans une optique universelle peinent à gagner du terrain au niveau postsecondaire en Suisse.

### **Éléments conceptuels et méthodologiques**

Passer d'une accessibilité centrée sur l'individu dans une vision compensatoire à une accessibilité pensée plus globalement constitue un enjeu de taille que nous interrogeons dans cet article. Le concept d'accessibilité constitue le cœur du cadre conceptuel de ce dernier. C'est à partir de ce concept que nous traitons des effets capacitants ou invalidants de l'environnement au moment de la transition vers le postsecondaire des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers (BEP). Cette transition est le second thème principal de notre cadre conceptuel. Les études menées ces 20 dernières années montrent une tendance pour les élèves ayant des BEP à avoir des parcours d'orientation non linéaires et un plus grand risque de ne pas exercer à terme le métier de leurs rêves (p. ex. Duc et Lamamra, 2023). Pour pallier ce problème, plusieurs auteurs mettent en évidence des facteurs favorisant la transition des élèves ayant des BEP vers le postsecondaire (p. ex. Cardinaux, 2018) : une approche écosystémique de chaque situation, la qualité du travail en réseau, le suivi individualisé des parcours d'orientation, un travail avec les jeunes autour de leurs représentations concernant le monde du travail, etc. Un autre enjeu de taille au moment de cette transition concerne les mesures de soutien. En effet, les mesures de pédagogie spécialisées intégratives existant durant la scolarité obligatoire en Suisse ne sont quasiment plus mises en œuvre durant la formation postsecondaire (Schellenberg et al., 2020). La mesure la plus utilisée dans le postsecondaire est la compensation des désavantages (CDD). Cette dernière vise à neutraliser ou à diminuer les limitations dues à un handicap en aménageant les conditions d'apprentissage ou d'examen, sans adapter les objectifs de scolarisation. Malgré le solide ancrage légal de la CDD, sa mise en œuvre soulève toujours des questions dans la pratique en Suisse (Meier-Popa et Ayer, 2021).



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Au vu des éléments présentés ci-dessus, l'objectif de cet article est de mieux comprendre le ressenti et le vécu de ces jeunes et de leurs parents, mais aussi de faire un état des lieux des possibilités de formation s'offrant à ces jeunes, des éléments rendant complexe ou facilitant leur accès à une formation, ainsi que des pratiques prenant en compte la diversité qui sont actuellement mises en place au niveau postsecondaire en Suisse. Pour traiter de ces questions, cet article se base sur deux études menées en Suisse. Les résultats présentés sont issus d'entretiens compréhensifs menés avec 15 jeunes ayant des BEP et leurs parents à deux reprises juste après la transition vers le postsecondaire (étude 1) et d'entretiens semi-directifs menés avec les parents de cinq jeunes ayant des BEP avant et après la transition vers le postsecondaire (étude 2). Les profils de ces jeunes sont variés, mais toutes et tous ont eu des mesures d'aide de pédagogie spécialisée ou une mesure de CDD durant leur scolarité obligatoire. Ils et elles ont bénéficié de ces mesures en raison de divers troubles ou handicaps, comme un troubles de l'apprentissage, un trouble du spectre de l'autisme, un handicap physique, une déficience intellectuelle, un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, etc. Pour l'analyse de ces données, nous nous sommes appuyées sur le modèle itératif de Miles et Huberman (2003). Nous avons procédé à de nombreux allers-retours entre les données, l'analyse et la mise en discussion des éléments émergeant dans les deux études concernant différentes problématiques en lien avec l'accessibilité à la formation postsecondaire pour les jeunes ayant des BEP.

### Résultats

Nos résultats mettent en évidence divers défis rencontrés par les jeunes et leurs familles au moment de la transition vers le postsecondaire ainsi que l'importance de certaines personnes pour faciliter l'accès à la formation postsecondaire pour les jeunes ayant des BEP. Les principaux défis concernent l'accès à une formation et/ou à des mesures d'aide durant la formation. Les familles expliquent avoir fait preuve d'anticipation et utilisé des stratégies « compensatoires » ou « préventives » pour aider leurs jeunes à trouver une formation. Pour plusieurs familles, des questionnements existent autour des options de formation : possibilité de travailler dans l'économie libre, niveau de formation envisageable, besoin ou non du soutien de l'assurance invalidité, besoin et accès aux mesures de soutien de type scolaire et aux mesures de CDD. Ce dernier point est un élément central dans nos résultats : nous constatons que pour beaucoup de jeunes participant à ces deux études, l'accès aux mesures de CDD et/ou la mise en œuvre de ces dernières sont encore complexes, voire non garantis. Les familles concernées par ces difficultés rapportent de lourdes démarches administratives ainsi qu'un manque de compréhension ou de bonne volonté chez des professionnel·le·s. Parmi les agentes et agents facilitant l'accès à la formation, les parents jouent un rôle central : ils s'informent, anticipent, s'organisent, se battent pour que leurs enfants aient les mesures d'aide auxquelles ils et elles ont droit. Des personnes enseignantes spécialisées de l'école obligatoire, tout comme des



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

enseignants et enseignantes ou formateurs et formatrices du postsecondaire, exercent également une influence sur l'accès à la formation. Ils et elles peuvent avoir une fonction de soutien ou de conseil (personnes enseignantes spécialisées), voire de « compensation informelle » (formateurs et formatrices du postsecondaire), lorsque le système de soutien est lacunaire. Plusieurs parents soulignent et saluent l'engagement de ces professionnel·le·s.

Les dires des parents illustrent leur engagement, mais aussi une forme de loterie dans le processus de transition : en ce qui concerne les professionnel·le·s et les institutions ou entreprises formatrices, on peut « bien ou mal tomber ». On peut « avoir de la chance », « avoir été bien entourés », ou alors devoir se battre pour faire valoir les droits de son enfant. Ceci met en évidence un grand risque d'inégalités dans l'accès à la formation postsecondaire; en effet, si les familles n'ont pas les moyens de se battre et/ou si elles « tombent mal », les jeunes n'ont pas les mêmes chances de formation. Les professionnel·le·s de l'école obligatoire et du postsecondaire, individuellement, mais surtout les établissements de formation devraient avoir conscience de ce risque et veiller à développer et à garantir une accessibilité à la formation postsecondaire pour toutes et tous. Ils et elles devraient tenir compte des forces et des faiblesses de ces jeunes et les amener au maximum de leurs capacités, tout en s'assurant de leur bien-être.

### **Conclusion**

Pour conclure, nous mettons l'accent sur certains leviers permettant une meilleure accessibilité à la formation postsecondaire pour les jeunes ayant des BEP. Ces jeunes ont certes besoin d'un accompagnement individualisé lors de la transition, afin de trouver la meilleure option de formation possible, mais les institutions ou entreprises formatrices ont également besoin d'être accompagnées pour pouvoir ajuster leur offre et accueillir les jeunes en mettant l'accent sur leurs capacités plutôt que sur leurs déficiences, en les considérant comme « autrement capables » (Plaisance, 2009). Selon Meier-Popa et Salamin (2021), l'accessibilité en contexte de formation « doit s'appliquer dans quatre domaines principaux : les espaces physiques (bâtiments et infrastructures), les technologies de l'information et de la communication (TIC), la didactique (stratégies d'enseignement et activités d'apprentissage) ainsi que les services destinés aux apprenants et au personnel » (p. 55). Parmi ces domaines, celui de la didactique est probablement celui présentant le plus grand défi au postsecondaire aujourd'hui, étant donné le manque de formation du personnel enseignant à des approches inclusives telles que la flexibilité pédagogique, les pratiques différenciées et la conception universelle des apprentissages (Querrien et Caignon, 2023; Schellenberg et al., 2020). Nous insistons donc sur ce dernier point, sans oublier le soin qu'il faut apporter au travail en réseau et à la collaboration avec les familles et les jeunes.



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

### Références

- Cardinaux, M. (2018). La transition école-métier pour des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers : entre continuité et ruptures. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 2, 42-48.
- Duc, B. et Lamamra, N. (2023). Enjeux et inégalités du système de formation professionnelle suisse dans le contexte de la transition école : éclairage à partir du phénomène des résiliations de contrat d'apprentissage. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 13(2), 16-21.
- Meier-Popa, O. et Ayer, G. (2021). *La compensation des désavantages et sa place dans l'éducation inclusive*. Edition SZH/SPC.
- Meier-Popa, O. et Salamin, M. (2021). L'accessibilité et la conception universelle dans l'éducation. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 2, 54-61.
- Miles, M. et Huberman, M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2<sup>e</sup> éd.). De Boeck Université.
- Noël, I. et Rody, C. (2024). Quand un établissement scolaire se développe dans une visée inclusive : « On n'a pas le plan d'avance! » *Revue hybride de l'éducation*, 8(1), 1-16.
- Plaisance, E. (2009). *Autrement capables. École, emploi, société : Pour l'inclusion des personnes handicapées*. Autrement Editions.
- Querrien, D. et Caignon, P. (2023). La pédagogie universelle dans l'enseignement postsecondaire : un état de la question. *Éducation et Francophonie*, 51(1).
- Ramel, S. (2018). L'accessibilité : une clé essentielle pour la participation scolaire. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 2, 7-13.
- Schellenberg, C., Krauss, A., Pfiffner, M. et Georgi-Tscherry, P. (2020). Didactique inclusive et compensation des désavantages dans les écoles professionnelles et les collèges. Résultats du projet de recherche « Enhanced Inclusive Learning ». *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 2, 21-29.